



OFFRE D'EMPLOI – AVIS DE POSTE VACANT – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Opérateur ou opératrice au CGMR

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche d'une personne pour combler un poste saisonnier à temps complet (20 semaines par année) d'opérateur ou d'opératrice au CGMR.

Description sommaire du poste

Sous l'autorité du contremaître au CGMR, le titulaire du poste voit à l'accueil et au traitement des matières résiduelles reçues dans son secteur d'activité. Il ou elle opère, entretient et répare les équipements, machineries et outils associés à sa tâche. Il ou elle peut également voir à l'entretien et aux réparations des biens meubles et immeubles du CGMR.

Principales responsabilités

- Opérer les équipements, les outils et la machinerie qui sont associés à ses tâches, notamment selon les priorités du moment, les procédures en vigueur, les directives établies, les normes environnementales en vigueur tout en respectant l'horaire établi par son supérieur;
- Effectuer les inspections, l'entretien préventif et les réparations avec ou sans le soutien de ses collègues selon le cas.
- Traiter les voitures hors d'usage selon les normes en vigueur, notamment: retirer les liquides, les coussins gonflables, les batteries, les métaux mous et autres.
- Traiter certains résidus métalliques.
- Traiter les résidus domestiques dangereux acceptés au CGMR en collaboration avec ses collègues.
- Procéder au chargement des matières résiduelles dans ou sur les remorques prévues à cette fin.
- Accueillir les matières résiduelles apportées au CGMR, lorsque requis. À cet effet, accueillir la clientèle, concilier l'information de la livraison, acheminer la matière au bon endroit en prévision du traitement.

Qualifications et exigences

- Posséder une technique en électromécanique, en robotique, en mécanique ou dans un domaine connexe.
- Posséder deux (2) années d'expérience en mécanique industrielle, soudure, contrôle d'équipement à partir d'automates et à titre d'opérateur d'équipements mobiles.
- Posséder un permis de conduire valide classe 3.
- Bon esprit d'analyse.
- Polyvalence et bon jugement.

- Bonne autonomie.
- Très bon sens des responsabilités.

Conditions de travail

- Poste saisonnier à temps complet de la catégorie des cols bleus, 20 semaines par année
- Horaire de travail : 36 h 30 réparties sur quatre jours consécutifs du mardi au vendredi.
- Rémunération : Salaire horaire de 28,74 \$ à 33,04 \$ selon la classe 7 de la convention collective en vigueur.
- Accès au fonds de pension à prestations déterminées après 700 heures travaillées.
- Entrée en fonction : Immédiatement

Date limite de dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant le mardi 27 juin 2023, 23 h 59, à l'adresse suivante : recrutement@muniles.ca

Vous avez envie de travailler au centre de l'action? C'est le moment de joindre notre équipe!